

Motion

Commençons (enfin) le développement urbanistique de la Ville, pour faire face aux enjeux du XXI^{ème} siècle.

Nyon, le 25 novembre 2011

Au Conseil Communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Peu importe comment on l'apprécie, mais un fait demeure éclatant : notre ville profite d'un développement économique sans précédent, que d'autres régions nous envient. Or pendant ce temps, le développement urbanistique qui devrait logiquement accompagner ce développement économique ne se fait pas. Les plans de quartiers légalisés peinent à se construire, souvent parce que trop vieux et ne correspondant plus aux exigences et modes actuelles et les projets nouveaux (ou actualisations de projets anciens) ne parviennent pas à voir le jour.

Est-ce parce que le Service de l'urbanisme, au mieux décapité, au pire totalement décimé, n'arrive pas à piloter ses projets ou est-ce par manque de priorités fixées par la Municipalité ?

Comme notre Municipalité n'a toujours pas fait connaître ses priorités, ni son programme pour la législature en cours, le moment est certainement opportun de l'aider dans ses choix.

Le secteur de la gare, véritable no man's land déstructuré et quasi abandonné au cœur de la Ville est une plaie offerte à la vue des milliers d'usagers de la mobilité douce arrivant à Nyon. Il semble que la réalisation de ce quartier soit indispensable pour débloquer presque tous les autres projets concernant le centre-ville (parking de Perdttemps, Centre de congrès de Perdttemps-Usteri, circulation sur la Place de la gare, entretien des chaussées, etc.). Pourtant, le Plan de quartier Martinet attend depuis plus de quinze ans d'être réalisé et le Nord de la gare prend petit à petit ses quartiers dans un provisoire qui ne cesse de durer.

Notre Ville a notamment besoin de logements à loyers abordables et de structures d'accueils pour ses aînés. Le Nord de la gare peine à se développer comme extension du centre-ville, avec ses lieux de vie, ses commerces et ces établissements publics ; des éléments indispensables pour le développement de Nyon. Pourquoi ne pas concentrer les efforts de développement urbanistique de la Ville à cet endroit, sachant que la Ville est propriétaire d'une très grande portion du foncier ?

Dans ce contexte, je demande à la Municipalité :

1. d'inscrire le développement du quartier de la gare comme priorité n°1 dans ses actions pour le développement de notre Ville, dans son programme de législature ;
2. d'établir, puis de réaliser (ou de faire réaliser) dans les meilleurs délais les plans de quartiers du secteur de la gare, qui sommeillent depuis un temps certain dans ses tiroirs, afin d'offrir un nouveau visage à notre centre-ville, plus dynamique, plus vivant et plus ... esthétique.

Je propose que cette motion soit renvoyée à une Commission pour préavis de sa prise en compte et de son renvoi à la Municipalité.

Régis Joly, Conseiller communal